« Compagne de ses travaux, si malheureuse et si héroïque, puissent nos regrets apporter quelque adoucissement à une douleur qui n'admet pas de consolations !

Partagé par tant de cœurs, l'affliction doit être moins lourde à supporter. Chers enfants, le nom de votre père sera aimé de la France, il sera cité dans nos écoles comme un symbole de patriotisme. »

MM. Berthelot et Spuller ont ensuite pris la parole.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant particulier)

LE BUDGET

Paris, 15 janvier. — Ce que l'on trouve de plus curieux dans le compte-rendu du conseil tenu, ce matin, à l'Elysée, c'est que les ministres se sont plu à constater les bonnes dispositions de la commission du budget à l'endroit du budget rectificatif de M. Dauphin. Eh quoi ! s'écrie-t-on déjà, la commission du budget, par une grâce d'état, particulière, a donc pu apprécier, après une première et rapide lecture, tous les avantages des propositions financières émanées du nouveau ministre des finances ? C'est bien extraordinaire, car il en résulte que la commission, qui voulait absolument, pendant la dernière session, équilibrer le budget de 1887 sans emprunt ni impôts, a complètement changé d'avis.

LE NOUVEL EMPRUNT

Les spécialistes, qui ont eu la primeur de la communication du projet du budget rectificatif, et qui ont eu le temps nécessaire pour l'étudier, s'accordent, en effet, pour constater, preuves en main, que tout l'équilibre de ce projet repose sur la surtaxe sur les sucres et sur de nouvelles émissions de rente; c'est-à-dire sur l'impôt et sur l'emprunt.

Comme je vous ai, dans mes précédentes lettres, fait part de cette remarque, je n'ai pas à y insister autrement aujourd'hui. Mais je dois constater que l'annonce du nouvel emprunt fait d'autant plus mauvais effet que le dernier emprunt de 500 millions, émis l'année dernière, en 3 0[0 perpétuel, n'est pas encore classé, et qu'il apparaît clairement que l'émission annoncée par M. Dauphin sera suivie de plusieurs autres.

En fait, tout un nouveau Grand Livre prend naissance. Il fera face non seulement aux besoins énoncés dans le budget de 1887, mais à toutes les exigences qui viendraient à se révéler, et dont quelques unes sont déjà connues.

MODIFIDATIONS

Si la commission du budget est disposée à approuver ces combinaisons, elle risque fort de voir ses décisions, une fois de plus, rejetées par la majorité, et, par suite, il faudra refaire, pour la septième fois, le budget de 1887. Aussi ne sauraiton trop l'engager à s'inspirer des critiques formulées contre le projet de M. Dauphin, pour y apporter, dès aujourd'hui, toutes les corrections nécessaires. On sait, d'ailleurs, que le ministre des finances ne se montrera pas rebelle à ces corrections; car, ainsi qu'il n'hésite pas à le déclarer hautement, il a, avant tout, le souci de complaire à la majorité, et le triomphe de ses idées personnelles ne vient qu'en seconde ligne.

QUE VA FAIRE M. DE BISMARCK

Tous les journaux se préoccupent de ce qui va se passer d'ici au 21 février, époque de l'élection du nouveau Reichstag allemand, et ils sont unanimes pour considérer les quelques semaines qui nous séparent de cette date, comme une phase très critique de notre histoire contemporaine ; M. de Bismarck ne devait rien épargner pour nous faire sortir de notre calme et de notre recueillement, en vue d'exercer une pression sur les électeurs allemands.

Le 21 février atteint, sera-ce fini, au moins, se demande-t-on un peu partout? Oui! Si les élections sont favorables au grand chancelier. Non! malheureusement, si elles lui sont hostiles; car selon toute probabilité, il voudra passer outre, comme il l'a fait en 1866, et comme il n'a pu obtenir alors l'approbation de ses actes que parce qu'il était victorieux, il y a tout à parier qu'il va en appeler à la guerre pour s'en tirer d'embarras.

Je sais bien qu'en 1866, la situation de M. de Bismarck n'était pas la même qu'aujourd'hui ; alors il n'y avait ni empire, ni unité allemande, la chose se passait à la Diète de Prusse et non au Reichstag, et l'opposition n'avait pas revêtu le caractère agressif et irritant qu'elle a pris depuis à cause de la politique intérieure du grand chancelier. Aucun de ces éléments ne se retrouvant dans les circonstances présentes, on peut supposer qu'une situation différente produira nécessairement d'autres effets.

Cependant qu'on ne s'y trompe pas: M. de Bismarck, qui sait que sa politique à l'intérieur ne plaît pas à l'Allemagne, peut profiter de l'occasion pour lui aussi, à l'instar des gouvernements auxquels il a fait allusion dans ses derniers discours, chercher un dérivatif à l'extérieur; une guerre heureuse lui serait alors doublement utile : elle lui vaudrait un bill d'indemnité pour s'être passé du Parlement, afin d'appliquer la loi du septennat et aussi pour passer l'éponge sur les actes de sa politique intérieure.

C'est donc un coup de dé hardi que peut vouloir tenter le prince de Bismarck, et comme cet appel à la force lui a déjà réussi, qui peut assurer qu'il ne le tentera pas? Voilà l'inconnu et le redoutable inconnu,

LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Par suite des résolutions prises hier par la commission, au sujet de la proposition d'organisation municipale de Paris, de M. Sigismond Lacroix, de procéder à l'élaboration d'un projet qu'elle présentera à la Chambre, voilà M. Goblet, qui a refusé d'examiner cette proposition, en conflit avec les autonomistes du Palais Bourbon. Il est probable que la majorité donnera raison à la commission sur la question de la séparation du Conseil général de la Seine avec le Conseil municipal de Paris; et d'après les apparences, le président du Conseil se rallièra, sur ce point, au projet de la Commission, sauf sur quelques détails secondaires. C'est du moins ce qu'annoncent plusieurs députés, qui se prétendent honorés des confidences ministérielles.

Les économistes s'en réjouissent déjà et feront toutes les concessions désirables pour rallier M. Goblet à cette partie de leurs revendications, persuadés qu'ils sont, qu'une fois engagé dans le laminoir autonomiste, le ministre de l'intérieur y passera tout entier.

C'est cependant plus douteux qu'on ne le suppose à l'extrême-gauche. La majorité républicaine reste plus que jamais réfractaire au rétablissement de la mairie centrale gros des conséquences que vous savez.

LES OBSÈQUES DE M. PAUL BERT

Permettez-moi de ne pas vous parler encore aujourd'hui des obsèques de M. Paul Bert. Je ne sais si vos lecteurs sont comme les 99 centièmes des habitants de Paris que ce sujet agace horriblement car ils comprennent moins que jamais tout le tapage officiel fait à propos du personnage et, dans le doute je m'abstiens.

LE DISCOURS DU TRONE EN PRUSSE

Le discours du trône, lu aujourd'hui à l'ouverture des Chambres prussiennes, ne s'occupe que des questions intérieures. Il constate, il est vrai, que les relations du gouvernement avec la Curie romaine, sont en voie d'amélioration, mais il est complètement muet sur les allocations budgétaires qu'on lui prêtait l'intention de réclamer en vue de l'application du septennat.

LA BOURSE

La Bourse d'aujourd'hui a été particulièrement mauvaise. Tous les marchés étrangers sont venus en baisse et cette baisse est attribuée à l'inquiétude causée par le trouble existant dans la politique internationale de l'Europe. Les armements de l'Autriche sont spécialement commentés dans ce sens.

En ce qui touche la Bourse de Paris, l'abandon de toutes les primes a déterminé des ventes de ferme, qui, dans l'état actuel du marché, alors que les contre-parties faisaient défaut, ont pesé sur les cours et notamment sur l'Italien, la valeur favorite de la spéculation pendant la dernière quinzaine. En outre, les émissions dont il est question dans le nouveau projet de budget et qui font prévoir l'ouverture d'un nouveau Grand Livre, impressionne défavorablement le marché. Le 3 0[0 clôture en baisse de 42 centimes, le 4 1[2 de 35 centimes et l'amortissable de 47 centimes.

PRÉPARATIFS MILITAIRES

EN BELGIQUE

La *Meuse* de Liége a publié un article à sensation que les journaux de Bruxelles reproduisent « sous toutes réserves ». Il est ainsi conçu :

Une lettre de Bruxelles, qui n'émane pas de nos correspondants ordinaires, nous dit qu'en prévision des évènements graves que l'on redoute pour le printemps prochain, S. M. Léopold II aurait convoqué, il y a quelques jours, au palais, le chef du ministère, M. Beernaert, et M. le ministre de la guerre, le général Pontus.

Sa Majesté aurait exposé au chef du cabinet la situation précaire où se trouve le pays, en cas de conflagration entre nos deux puissants voisins, au point de vue de la défense du territoire, et a fait appel à son patriotisme. Sa Majesté doit avoir posé à notre premier ministre la question suivante : Préférez-vous vous en tenir aux économies concernant l'armée, ou bien assurer, par des mesures efficaces, l'indépendance de la patrie?

On devine aisément la réponse de M. Beernaert à cette mise en demeure : il aurait promis, en présence de la situation qui venait de lui être décrite une prompte solution.

En quelques mois, le ministre de la guerre aurait esquissé les mesures les plus urgentes à prendre : suppression du remplacement ; organisation d'une réserve sérieuse ; création immédiate de cadres d'infanterie; augmentation du personnel d'artillerie; credit pour l'achat du matériel de place à la hauteur des progrès : la puissance de notre artillerie de siège étant à la puissance de l'artillerie de nos voisins ce que un est à dix ; augmentation de deux régiments de cavalerie ; réorganisation du train.

Toutes ces mesures (malgré l'opposition de la maison d'Anvers) seraient proposées au Parlement dès la rentrée des Chambres.

En attendant, l'autorité militaire prend toutes les mesures en son pouvoir.

Une grande activité règne déjà dans nos établissements militaires, tant dans ceux d'Anvers que dans ceux de cette ville; à la fonderie de canons, la journée ouvrière est prolongée jusqu'à huit heures du soir, c'est-à-dire près de trois heures de travail en plus par jour; à la manufacture d'armes, qui doit fournir, à bref délai, les mousquetons destinés à l'armement de nos lanciers, jusqu'à neuf heures.

Dans tous les régiments, le travail concernant le rappel des classes a été effectué.

Les forts d'Anvers seront complétés en matériel et en personnel. On dit que le général Nicaise, dont l'activité est connue, va former six batteries de siège ; on aurait recours aux six capitaines commandants qui ont été créés pour la formation de la reserve en avril dernier, et qui, jusqu'ici, n'avaient pas reçu leur destination.

Les six batteries seraient destinées aux forts de Merxem, de Zwyndrecht, de Cruybeke, de Waelhem, qui n'ont que des batteries provisoires, dont les anciens forts sont dépourvus, et aux forts de Lierre et de Ruppelmond, qui n'ont pas de garnison, et qui ne sont pas encore armés.

Les six batteries de reserve des régiments de campagne recevraient des canons. Ces canons seraient destinés en partie à la nouvelle division d'infanterie à créer. Une batterie de dépôt serait jointe à chaque regiment de campagne.

La création d'un dépôt pour chaque régiment de cavalerie parait également être chose assurée. Les régiments de cavalerie ne se composeraient plus que de quatre escadrons ; les six escadrons actuels formeraient deux régiments nouveaux.

Enfin, le train, totalement insuffisant, formerait deux bataillons et recevrait, dès maintenant, le cadre nécessaire.

Les instructions sur l'inspection générale viennent, on le sait, de paraitre : elles prescrivent les inspections pour le commencement de février et la remise des rapports pour le commencement de mars. On sait que ces inspections n'avaient lieu ordinairement qu'au printemps, et que les rapports ne devaient être remis qu'à la fin de l'année.

Les instructions dont il s'agit prescrivent l'élimination de tous les officiers qui ne seraient pas aptes à faire campagne.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

La commission du budget

Paris, 17 janvier.

Le ministre des finances s'est rendu aujourd'hui devant la commission du budget.

Il n'a fait que répondre aux questions qui lui ont été posées sur le projet budgétaire du gouvernement. Il a, entre autres choses, déclaré que le gouvernement avait songé à introduire dans le budget de 1887 le principe de la reconstitution du capital appliquée aux dépenses extraordinaires de la guerre et de la marine, mais qu'il a craint que l'application immediate de cette mesure ne retardât le vote du budget, à cause des discussions qu'elle ne manquerait pas de soulever.

M. Dauphin a ensuite donné les motifs qui l'avaient determiné à renoncer, pour l'emprunt de 383 millions, au type d'obligations sexennaires, pour choisir le type d'obligations amortissables en 66 ans. Le ministre des finances estime que les obligations à court terme ne se placent bien que si elles sont solidement gagées par le fonds d'amortissement.

Or, chacun sait que les cent millions destinés à gagner ces emprunts sont chaque année employés à d'autres usages et que l'amortissement n'est qu'un jeu d'écritures.

Amené à s'expliquer sur la question des sucres, le ministre a dit qu'il avait fait de cette question l'objet d'un projet de loi spécial pour ne pas retarder le vote du budget. Selon lui, le chiffre de l'évaluation du produit pour 1887 est de 168 millions. Ce chiffre a été contesté par plusieurs membres de la commission.

Le ministre a déclaré en outre qu'il s'opposerait énergiquement à toutes discussions sur les sucres au cours de celle du budget. En ce qui concerne les perceptions, le ministre a dit, que son intention était d'en réduire le nombre d'un cinquième.

Lundi la commission examinera la question de savoir s'il y a lieu d'émettre pour 800 millions d'obligations remboursables en 66 ans.

La commission des ouvriers mineurs

Voici l'exposé des dispositions adoptées aujourd'hui par la commission des ouvriers mineurs.

Le projet conclut à la création de trois caisses : une pour les accidents, une pour les maladies, une pour la vieillesse. Les caisses seraient alimentées par une retenue de 5 0[0 sur le salaire des ouvriers et une allocation égale versée par les patrons. La retenue et l'allocation constitueraient une moyenne annuelle de 110 francs, soit 20 francs pour la caisse des accidents, 20 pour celle des malades, 70 pour celle de la vieillesse.

Cette dernière assurerait aux ouvriers, à partir de 50 ans d'âge, une retraite de 350 fr., le capital étant réservé à la famille après décès du retraité. Si le capital n'était pas réservé à la famille, la retraite serait de 511 francs.

L'allocation des patrons s'élèverait annuellement à sept millions environ ; moyennant cette allocation, les patrons seraient déchargés de toute responsabilité civile en cas d'accident, sans préjudice toutefois de la responsabilité pénale.

Les ouvriers ne pourraient perdre leur droit à l'indemnité qu'en cas de condamnation pour avoir causé volontairement l'accident.

L'extrême-gauche et les fonds secrets

L'extrême-gauche s'est occupée pour la seconde fois de la question des fonds secrets.

Aucune décision n'a pu être prise. Chacun des membres gardera sa liberté d'action.

UNE VESTE DE MARIN

NOUVELLE

I

La première fois que je l'ai vue, c'était sur le dos de Pollet, le circeur de bottes de l'hôtel du Dauphin. Elle était arrivée au dernier degré de la décrépitude. De sa couleur primitive elle n'avait conservé qu'un lointain souvenir. Il lui restait en tout deux boutons, mais si branlants que leur existence précaire (c'est bien le cas de le dire) ne tenait plus qu'à un fil. Quant à Pollet, il n'était pas homme à se préoccuper de deux boutons de plus ou de moins ; sa philosophie le mettait bien au-dessus de ces misères. Comme la veste avait été taillée pour un homme robuste et que Pollet était un chétif albinos, l'extrémité des manches aurait couvert les mains et l'aurait gêné dans l'accomplissement de ses devoirs, s'il ne les avait sommairement supprimés en quatre coups de ciseaux. Quant aux revers, ils flottaient et se recroquevillaient en toute liberté. Eh bien, cette pauvre chose, si sordide et si misérable, que Pollat appelait *ma veste*, a fait à ma connaissance, une passion sérieuse.

Quand elle était neuve, je me figure bien à peu près les sentiments qu'elle a dû inspirer. J'ai vu passer dans ma vie bien des marins, avec leur costume qui parle si facilement à l'imagination. Les uns, en les voyant, disent « Quels gaillards que ces marins, et quelle joyeuse vie qu'ils font quand ils descendent à terre! » Les autres ; « Pauvres garçons! quelle existence laborieuse ils mènent, et à combien de dangers ils sont exposés! » D'autres, sans rien dire, pensent à la mer, à la vaste mer toujours agitée ; à la poésie des choses maritimes, au soleil plus brillant, aux pays inconnus. Les enfants rêvent cocotiers, bananiers, singes sautillant dans les lianes, et perroquets de toutes les couleurs.

Puis, un jour, que la veste n'était plus si neuve, que la couleur en était fanée et les boutons ternis, l'homme l'a pliée, l'a mise sous son bras, et l'a vendue à quelque brocanteur du quai.

Sur combien d'épaules a-t-elle flotté depuis? De combien de misères a-t-elle été la confidente? Nul ne le sait. Un jour, un pauvre montreur de singes meurt à l'hôpital de Méry-Partout ; un fripier achète en gros sa misérable défroque, et, content de son marché, gratifie Pollet de la veste de marin. Jugez de ce qu'elle devait être, si le fripier lui-même a désespéré de s'en défaire autrement. Et voilà qu'a deux cents lieues de la mer dans une petite ville où l'on n'entend jamais parler de marins ni de marine, cette veste, épave misérable, vient frapper les regards d'un enfant et lui révèle sa vocation.

II

L'enfant, comme tous les enfants, avait lu et relu Robinson Crusoé; son imagination, comme celle de tous les enfants, s'était affolée du héros et de ses aventures. Il avait joué au Robinson, il avait transformé le jardin paternel en une île déserte, il avait fait naufrage, et le jour où il fut si fort grondé pour avoir laissé une notable partie de son pantalon aux branches d'un ébénier, sa mère ne se doutait guère qu'elle réprimandait Robinson lui-même, qui avait cherché dans cet arbre un refuge contre les attaques des bêtes féroces. Il avait combattu des sauvages imaginaires, élevé des troupeaux de chèvres, cueilli des fruits délicieux (toujours en imagination). Il avait lu, comme tous les autres enfants, les aventures des plus célèbres voyageurs, il avait trafiqué avec des sauvages coiffés de plumes, il avait fait des prodiges de valeur pour sauver ses compagnons attaqués par de méchants anthropophages. Ce qu'il avait fait là, presque tous les enfants l'ont fait comme lui ; ce sont là jeux d'enfants, en effet, où les acteurs, si épris qu'ils soient de leur rôle, savent bien au fond que « tout cela n'est pas vrai », pas plus vrai que les visites que se font les poupées des petites filles d'un côté à l'autre du salon; pas plus vrai que leur babil et leurs politesses. Ce petit enfant avait acheté chez Mahaut, le libraire de la rue aux Vaches des feuilles entières de marins au port d'armes, avec de jolis officiers aux aiguillettes d'or. Il les avait découpés, il les avait collés sur des cartons, à force d'industrie, il les avait fait tenir debout. Mais, même en faisant manœuvrer ses matelots d'Epinal, il savait bien qu'il était toujours dans le domaine de la fiction et de la fantaisie. Il n'y avait là aucun indice de vocation, il aimait ce jeu-là plus qu'un autre, voilà tout.

La maison paternelle était une de ces charmantes maisons de province, si claires, si gaies et si hospitalières, entre cour et jardin. jolie cour bien proprette, avec des caisses d'orangers et de grenadiers autour du perron ; joli jardin soigneusement entretenu, coupé d'allées bien sablées, parsemé de jolis bosquets de lilas et de sureaux, et ça et là ombragé de quelques vieux arbres. Il y avait une terrasse au fond sur la petite rivière de l'Auvelle, avec deux jolies tonnelles aux deux extrémités. Deux beaux panonceaux brillaient à la grille d'entrée, car c'est dans la paisible demeure de « maître Aubertot, notaire », que des sauvages si cruels livraient de si terribles attaques à Robinson, et se voyaient si honteusement repoussés. L'enfant, qui ne séparait pas de l'idée de notaire celle d'une maison agréable où tout le monde est heureux déclarait, à qui voulait l'entendre, qu'il serait notaire, « comme papa. » Pourquoi, les choses étant ainsi, se serait-on défié des jeux de cet enfant? Quel danger voyez-vous à ce qu'il appelle le petit clerc « Vendredi », et le chat de la cuisine « troupeau de chèvres »? à ce qu'il fasse du cellier au bois sa « caverne d'hiver », et de l'une des tonnelles sa « maison d'été » ? Ne faut-il pas que les enfants jouent à quelque chose? Tout cela est très juste et très sensé ; mais si maître Aubertot avait prévu ce qui devait arriver, il aurait donné son propre manteau à Pollet plutôt que de lui laisser exhiber sa vieille veste de marin. Ce que faisant, maître Aubertot aurait cru bien faire, et peut-être se fût-il lourdement trompé !

III

— Oh! papa, regarde donc Pollet, quel drôle de paletot!

— Ce n'est pas un paletot, mon enfant, c'est une veste; seulement, comme Pollet est trop petit pour la veste, ou la veste trop grande pour Pollet, elle produit l'effet d'un paletot.

— Qu'est-ce qu'il y a sur ce bouton ? reprit l'enfant : on dirait une ancre!

— Ma foi oui, c'est une ancre, répondit maître Auberton en s'approchant de Pollet, qui se laissait examiner avec complaisance. Cette veste est une vieille défroque de marin : on voit même encore, malgré l'usure, qu'il y a eu autrefois des galons cousus sur la manche. Voilà une pauvre chose qui a peut-être fait plusieurs fois le tour du monde.

Mot imprudent! L'esprit de l'enfant venait d'être éclairé par une lueur subite. Ainsi donc, se disait-il, il y a des marins ailleurs que dans les livres et sur les images! et la preuve, c'est que voilà sur le dos de Pollet une veste réelle, qui a appartenu à un vrai matelot. Cet homme est allé, avec la veste que voilà et que je touche du doigt, jusqu'au bout du monde ; il a vu de ses yeux ce qui m'a paru aussi merveilleux que les contes de fées.

L'enfant ne dit rien de ce qu'il avait dans l'esprit, car il n'aura pas su dire au juste ce qu'il éprouvait. Seulement, il se retourna deux ou trois fois pour regarder Pollet et s'assurer que la veste n'avait pas disparu. Non, elle n'avait pas disparu ; seulement elle était surmontée de la figure la moins maritime qu'on puisse imaginer, je veux parler de la face blafarde de Pollet. L'honnête circeur de bottes souriait de son large et pâle sourire toutes les fois que l'enfant se retournait. Quelque chose lui disait qu'il y avait au moins pour quelqu'un le prestige de l'uniforme.

Pendant des mois entiers, on trouva le petit garçon préoccupé. « C'est la croissance ! dit le père. La mère ne disait rien ; mais elle observait son enfant d'un regard vigilant et profond. On remarqua qu'il aimait beaucoup à passer devant l'hôtel du Dauphin, et qu'il paraissait désappointé quand Pollet n'était pas sur la porte. Il savait exactement l'heure où on amenait à l'abreuvoir les chevaux de la poste. Il se plaçait à cette heure-là sur la terrasse, car on confiait quelquefois les chevaux à Pollet.

Il dit un jour que M. Thomieu, le maître de pension, avait eu tort de faire mettre des abeilles sur les boutons d'uniforme de ses élèves, que des ancres auraient produit un bien meilleur effet. Sa mère le regarda avec attention, et, après un instant de silence, lui répondit doucement qu'elle était de son avis. Et ce fut tout.

IV

C'était un dimanche matin à déjeuner.

— A quoi penses-tu, Maxime? dit M. Aubertot. Ce n'est pas assurément à l'œuf que tu manges.

— Papa, répondit Maxime, je me demandais comment s'y prennent les gens qui veulent être marins.

— Officiers de marine, veux-tu dire?

— Oui, papa, officiers de marine.

— Il faut aller à l'École navale.

— Eh bien, qu'est-ce qu'il faut faire pour aller à l'École navale?

— Il faut passer des examens qui sont très difficiles. Le programme est compliqué, du moins à ce que j'ai entendu dire.

— Crois-tu que Mahaut ait ce programme?

— Quelle idée ! A moins de l'encadrer comme un objet de curiosité, je ne vois pas trop ce que Mahaut pourrait en faire. Qui est-ce qui a jamais songé à l'École navale dans un pays comme celui-ci?

L'enfant ne répliqua pas; mais il pensart si peu à ce qu'il faisait, qu'il se coupa trois fois plus de mouillettes qu'il était nécessaire.

Au dessert, il reprit la conversation juste au point où il l'avait laissée.

— Est-ce que Mahaut ne pourrait pas faire venir ce programme, quand on lui envoie des livres de Paris ?

— Qu'en veux-tu donc faire de ce programme?

— Le connaitre, père; il me semble que cela me ferait plaisir de savoir ce que c'est.

Il avait, en prononçant ces paroles, un petit air si sérieux et si réfléchi, que le père et la mère échangèrent un regard d'inquiétude.

V

Quand ils furent seuls, la mère pleura amèrement, et c'est bien naturel. Comment se faire à l'idée de voir Maxime quitter pour toujours la maison ? Elle songea que sa vie ne serait que soucis et chagrins, qu'elle ne pourrait plus entendre sans avoir le cœur serré le bruit du vent dans les grands arbres du jardin. Le père pensait aussi à tout cela, mais il cachait ses inquiétudes pour ne pas accroître celles de sa femme. Il fit bonne contenance, il parlait de son mieux ; il fut presque éloquent, en plaidant contre son propre cœur.

— En tout cas, dit-il à la fin, je crois qu'il n'est pas prudent d'irriter une curiosité déjà trop excitée en refusant de faire venir ce programme. Après tout, cela n'engage à rien. Maxime n'est qu'un enfant, il a le temps de changer dix fois d'idée avant d'être en âge de se rendre aux examens; ces examens, d'ailleurs, sont si difficiles que nous pouvons espérer ou qu'il se découragera, ou qu'il échouera.

— Il ne se découragera pas, dit la pauvre mère, car il a tout à fait ton caractère. Quant à échouer...

Elle acheva sa pensée par un mouvement de tête qui en disait bien long. Une mère, en effet, peut-elle admettre que son fils ne réussira pas partout où il voudra bien essayer de réussir?

Mahaut fit venir le programme.

Un pauvre bachelier ès sciences qui végétait tristement dans les fonctions ambiguës de professeur maître d'études, aux gages du peu magnifique M. Thomieu, fut chargé tout particulièrement de « pousser » le fils de M. le notaire. Le maître était doux et patient, l'élève intelligent et plein d'ardeur; les choses marchèrent à souhait : l'un attrapait un peu de science, l'autre un peu d'argent et de considération. M. Aubertot était un brave homme; il avait pris en amitié le jeune « Mentor de son petit Télémaque » (l'expression est de lui, et prouve qu'il connaissait ses classiques). Il l'accueillait bien, le présentait à quelques amis, et le jeune M. Jabière (le plus inconnu et le plus obscur des bacheliers ès sciences quelques mois auparavant) eut des admirateurs et des envieux, le jour où les gens qui pêchaient à la ligne dans l'Auvelle le virent assis familièrement sur la terrasse entre M. et Mme Aubertot. Au bout d'un an, M. Jabière eut l'honnêteté d'avouer qu'il commençait à se sentir au-dessous de sa tâche et qu'il ne pourrait conduire à lui tout seul le jeune candidat jusqu'à l'École de marine.

M. Thomieu ne lui pardonna pas un aveu qui, disait-il, déconsidérait l'institution, et lui fit entendre fort clairement que quand il aurait trouvé à le remplacer, il le prierait d'aller exercer ses talents sur un autre théâtre.

VI

Le jour où M. Jabière, pour obéir à sa conscience, avoua que sa science avait des limites, il y eut dans les murs de Méry-Partout (je dis murs par simple métaphore) cinq personnes au moins dont cet aveu naïf et loyal détruisit le repos et troubla la vie.

Il y eut d'abord M. Thomieu qui, de rouge qu'il était d'habitude, devint cramoisi d'indignation. Il était violemment irrité, et cela se comprend, car c'était le seul qui eut quelque chose à se reprocher. Il devint d'autant plus furieux qu'il n'avait absolument aucune raison de l'être ; il le sentait bien, et cela redoublait sa mauvaise humeur. Comme il arrive toujours en pareil cas, il cherchait à qui s'en prendre, et les voisins de la pension Thomieu entendirent ce jour-là, comme des cris de petits garçons à qui on tire les oreilles. Voyez, cependant, ce que c'est, dans les affaires de ce monde, que l'enchaînement des effets et des causes. Je prends au hasard, dans la pension Thomieu, le jeune Tonquin, élève peu distingué de la seconde division. Tonquin n'a jamais su et ne saura probablement jamais l'orthographe, soit qu'on la lui enseigne mal soit que la nature ait décidé dès sa naissance qu'il ne la saurait jamais. Sa dictée d'aujourd'hui vaut celle d'hier, celle de demain vaudra celle d'aujourd'hui. Pourquoi donc aujourd'hui précisément M. Thomieu découvre-t-il tout à coup ce qu'il semble n'avoir pas vu jusqu'ici, à savoir que Tonquin déshonore la tunique de l'institution et les boutons semés d'abeilles ? Pourquoi M. Thomieu, de ses gros doigts velus, saisit-il comme avec une pince l'oreille de Tonquin et la secoue-t-il avec cette énergie sauvage? Pourquoi s'étonne-t-il que Tonquin sanglote après cette opération? Pourquoi le jette-t-il violemment à la porte de la salle, sous prétexte qu'il renifle avec impertinence? Tout simplement parce que Pollet a hérité de l'humble veste d'un pauvre montreur de singes. Il ignore cela, le désolé Tonquin, et il est bien probable que, quand même il le saurait, il n'en trouverait pas moins que son maître pourrait avoir le caractère plus égal et la poigne moins rude.

VII

Encore un homme bien troublé, c'était M. Jabière, le plus honnête et le plus inoffensif des bacheliers ès sciences. La violente sortie de M. Thomieu l'avait tellement déconcerté, que dans son trouble il se demandait s'il n'avait pas eu vraiment quelques torts graves. Assis dans sa misérable petite chambre, plus nue et plus triste qu'une cellule de prisonnier, devant sa pauvre table de sapin, il se tenait la tête à deux mains et tâchait, mais en vain, de voir clair dans tout cela. « Il me semble cependant, se répondait-il à satiété, que je ne pouvais pas faire autrement ; cet enfant commençait à me poser des questions auxquelles je ne pouvais plus répondre. Encore, si j'avais eu des livres et du temps pour me préparer, mais tout m'a manqué, je le sens bien. Ai-je fait tout ce que je pouvais faire? Y a-t-il eu de ma part ou découragement ou paresse ? Et alors il reprenait une à une, depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit noire, les tristes heures de sa vie scolaire. Pas une qui ne fût consacré à l'accomplissement de quelque devoir professionnel, ou de quelque besogne supplémentaire, inventée par l'imagination fertile de M. Thomieu.

Les jeunes gens de son âge, non pas les jeunes gens riches, mais les petits employés et jusqu'aux ouvriers, avaient au moins quelque relâche; lui, n'en avait aucun. Il entrevoyait la campagne par-dessus les toits de la ville, en se dressant sur la pointe des pieds à la fenêtre de sa cellule. Il la voyait encore, mais sans pouvoir en jouir, quand il conduisait les élèves à la promenade. M. Thomieu, qui prenait son plaisir et trouvait son intérêt à exhiber les tuniques bleues et les boutons ornés d'abeilles, interdisait toute autre promenade que la grande route, toujours pleine de poussière en été et de boue en hiver.

Quelquefois, le dimanche après les vêpres, on le laissait aller chez maître Aubertot qui l'invitait à dîner. Ces sorties, accordées non au pauvre sous-maître, mais au père de famille influent, au conseiller municipal, les lui avait-on assez reprochées, soit à mots couverts, soit ouvertement. Pourtant, il avait tout enduré sans se plaindre, parce qu'en somme, il trouvait à gagner honnêtement sa vie, et soulageait d'autant sa famille qui était très pauvre. Et ce gagne-pain, si misérable qu'il fût, il venait de le perdre; car il connaissait assez M. Thomieu pour savoir qu'il accomplirait sa menace. A son âge, retomber à la charge de son vieux père, ce pauvre maréchal ferrant, qui de sa forge de village tirait à peine de quoi ne pas mourir de faim! cette idée le désespérait. A force de fatiguer sa pauvre tête à chercher des expédients, il en vint à conclure que tout était perdu et qu'il n'avait plus qu'à se jeter dans l'Auvelle ou à s'engager comme soldat. Le baccalauréat mène à tout, lui disait-on jadis ; à tout, en effet, même à mourir de faim.

Voilà pourtant comme on raisonne quand on a dix-huit ans, plus de cœur que de tête, et une candeur assez primitive pour croire que c'est un grand malheur de quitter la pension Thomieu, et de courir un peu le monde. Va, mon pauvre bachelier, tu as toutes les chances de tomber mieux, et pas une seule de rencontrer pis!

VIII

Quand le petit élève de M. Jabière apprit que les leçons étaient interrompues, il n'osa pas demander quelle était la cause de cette interruption. Mais il fut très troublé, et se dit qu'il y avait là-dessous quelque épouvantable malheur qu'il redoutait de connaître, tout en se creusant la tête pour le deviner.

Peut-être que son père était ruiné et n'avait plus le moyen de payer les leçons; ou bien M. Jabière s'était plaint de lui et le

---

FEUILLETON DU 17 JANVIER 1887. — N° 27

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

XII

SUITE.

— Pauvre chère enfant, dit-il d'un ton ému; vous ne pouvez comprendre à quel point je me sens attendri de tout ce que vous venez de me dire. Vous m'aviez inspiré un sincère intérêt avant de vous connaître; et maintenant, il me semble qu'il y a lien sacré entre vous et moi. Eh bien... soyez franche jusqu'au bout. Ne me cachez rien de votre situation et, si je puis quelque chose pour vous rendre à la vie régulière et heureuse, croyez que je m'y emploierai avec le plus complet dévouement.. Je ne suis pas riche, mais je suis seul au monde... et, le jour où vous aurez à réclamer de moi un service, quel qu'il soit, je vous assure que vous me trouverez prêt à vous le rendre !

Brunette enveloppa son interlocuteur d'un long regard voilé de larmes.

— Merci, dit-elle, je n'ai besoin de rien et je continuerai de vivre comme j'ai vécu jusqu'à ce jour, mais je retiens votre offre généreuse et quoi qu'il arrive, je n'aurai garde de l'oublier; d'ailleurs j'en ai assez dit sur ce sujet et c'est d'autre chose que nous avons à nous occuper.

— Qu'y a-t-il encore ? interrogea René.

— Il me reste un point important à éclairer une dernière confidence à vous faire.

— Laquelle ?

— Je vous ai parlé qui était chargé de veiller sur l'éducation de l'enfant auquel doivent revenir légitimement les titres cachés au château de Pratmeur. Mais je ne vous ai pas fait connaître le nom que porte cet homme.

— Quel intérêt cette communication peut-elle avoir pour moi ?

— Vous le comprendrez mieux, quand vous saurez que cet homme était employé à la Banque de France... et qu'il s'appelle... Desgranges !

René se leva effaré.

XIII

— Desgranges ! répéta-t-il en portant ses deux mains à son front. Est-ce possible ! Desgranges ! le malheureux qui a été dépouillé de papiers mystérieux, pendant qu'un audacieux meurtrier assassinait l'homme qui l'accompagnait.

— C'est cela même.

— Et ces papiers... Guillaumin vous a-t-il dit quel intérêt s'y attachait ?

— Il n'a pu le dire, mais je l'ai deviné.

— Vous !

— M. Desgranges portait sur lui des documents précieux qui devaient indiquer à l'héritier l'endroit où il trouverait les titres, sans lesquels la fortune et le rang qui lui appartiennent seront à jamais perdus pour lui.

— Il y a donc un homme qui savait M. Desgranges porteur d'un pareil dépôt ?

— C'est certain.

— Et pour se l'approprier et le détruire, cet homme n'a pas reculé devant un crime.

— Vous le voyez.

— Ah ! il faut rechercher ce misérable ; il faut le découvrir, le livrer à la justice!

— C'est la mission que je me suis imposée, et rien ne m'arrêtera tant que je ne l'aurai pas accomplie.

René se tut, il était violemment ému ; mille pensées assiégeaient son esprit ; il se promena un moment à travers la chambre, agité, fiévreux, sans prononcer une parole.

Enfin il revint vers la jeune fille et, de nouveau, il allait reprendre la conversation interrompue quand un incident se produisit.

— Ah ! il faut que je vous renvoie, dit-il avec un geste heurté.

Brunette mit un doigt sur ses lèvres.

— Nous nous reverrons, répondit-elle, en baissant la voix ; mais écoutez ! n'entendez-vous pas, au-dessous de nous, un bruit de voix animées ?

— Qu'importe ! fit René, encore tout bouleversé de ce qu'il venait d'entendre.

Brunette s'était précipitée vers la porte : Bricole était entré.

Il avait les sourcils contractés et les poings serrés, il jeta un mauvais regard à René.

— Voyons ! qu'as-tu ?... qu'est-il arrivé ? demanda Brunette d'un ton plein de trouble.

— *La rousse ?* fit Bricole.

— On nous a donc trahis ?

— Peut-être... et je crois connaître celui qui a fait le coup.

— Mais si la police est là... elle va venir ici... et il ne faut pas qu'elle m'y trouve... que faire ?

— Tu vas filer.

— Avec René... mais toi...

— Oh moi, tu sais, ça ne m'effraie pas, et je causerai avec eux. Ne perds pas de temps, hâtez-vous de vous éloigner tous les deux.

Brunette ne fit pas d'autre objection, et elle alla prendre la main de René.

— Venez ! dit-elle d'un ton presque impérieux.

René la regarda avec surprise.

— Vous courez donc quelque danger ? demanda-t-il vivement.

— Non... ce n'est rien... répondit Brunette.

— C'est que, si cela était, il faudrait le dire.

— A quoi bon ?

— Ah ! tout mon sang, ma vie même, s'il le faut, pour vous défendre !

Brunette eut un sourire mélancolique.

— Un tel sacrifice serait inutile, et toute résistance serait dangereuse, répliqua-t-elle ; n'hésitez donc pas à me suivre, et quand nous pourrons nous revoir, j'esp